



## SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT  
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

### DÉCLARATION RASSEMBLEMENT TEMPS DE TRAVAIL ET SALAIRE 10 DÉCEMBRE 2021 CITE DES CONGRES

Cher-e-s Camarades,  
Cher-e-s Collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui en cette fin d'année 2021 qui aura été particulièrement éprouvante pour toutes et tous.

Non seulement depuis le 17 mars 2020, nous avons à affronter une crise sanitaire sans précédent pour nos générations, qui engendre des complications familiales souvent graves et des conséquences sur nos conditions de sécurité et de santé au travail.

C'est dans ce contexte que depuis ce début d'année 2021, la CGT a lutté vent debout contre la mise en œuvre de l'article 47 de la loi de transformation de la Fonction Publique. Loi des 1607h !

Depuis le début de la lutte, la CGT, ses élu-e-s au Comité Technique et ses mandaté-e-s au Comité Hygiène Sécurité au Travail ont réaffirmé leur opposition absolue à la déclinaison dans nos collectivités, de cette loi rétrograde et scélérate, d'augmentation du temps de travail, qui va pénaliser des milliers d'agents et qui est une régression considérable pour la qualité de vie, la santé et les conditions de travail des salariés.

Comme si cela ne suffisait pas, après l'été, nous avons constaté que les élus et la haute administration en ont profité pour dégrader encore plus, bien au-delà de la Loi, les règles du temps de travail qui s'appliqueront aux agents.

Ils ont fait voler en éclat les 7 protocoles d'accord, négociés depuis plus de 10 ans et obtenus grâce aux luttes des agents de nos collectivités.

Des agents, comme ceux de la DOPEA, grâce à leur mobilisation, sont parvenus à conserver le protocole les concernant pour une année de plus, dans un premier temps, mais rien n'est perdu, la lutte paye mes camarades ! La réorganisation de leur planning a donc été repoussée tout comme les agents d'accueil des piscines...

Parmi toutes les régressions sociales, il y a la question du travail du dimanche.

Jusqu'à présent ce travail était soit payé double, soit récupéré double dans de nombreuses directions (tels que les services des déchets, bibliothèques, direction des sports, DGTPDS, Direction Parc et Jardins entre autres...)

Désormais, le bénéfice du travail du dimanche pour les agents sera considérablement réduit.

Un autre exemple de la dégradation choisie par les élus, et non imposée par la loi, réside dans l'extension des amplitudes possibles de temps de travail de 7h à 19h30. Cela signifie clairement la volonté d'économiser le paiement d'heures supplémentaires après 18h30 comme cela s'appliquait précédemment.

En quoi de telles décisions seraient-elles favorables au bien-être des agents ? Si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue beaucoup, surtout dans ces périodes où le coût de la vie ne fait qu'augmenter.

La colère monte parmi les agents et ce dans la plupart des services, la preuve vous êtes là aujourd'hui : Directions des déchets, de l'éducation, des sports, des parcs et jardins, dans les bibliothèques et tous les autres ici présents...

### **La lutte paye mes camarades !**

Là où les agents se sont mobilisés, ils ont été reçus et ont obtenu des garanties pour que leur feuille de paye ne soit pas amputée comme l'administration avait prévu de le faire.

### **Les agents n'accepteront jamais de travailler plus pour gagner moins !**

Et la lutte s'organise partout mes camarades, dans toute la France.

Les agents de la Carene de Saint-Nazaire, grâce notamment à la CGT, viennent d'obtenir 2 jours de congés supplémentaires liés à la pénibilité.

Les éboueurs de Marseille, les ATSEM de Lyon, etc.... sont en lutte et gagnent !

### **Seule la lutte paye mes camarades !**

**Aujourd'hui l'objet principal de notre mobilisation est la réévaluation du Régime Indemnitaire de Grade qui est bloqué depuis 2003 notamment pour la catégorie C.**

Les agents de cette catégorie touchent actuellement 138,38€, qu'ils soient dans les filières administratives, techniques et autres.

**La CGT revendique une augmentation de 352, 83€ qui s'ajouterait au 138,38€ sur la fiche de paye.** Le calcul a été établi par rapport à la baisse du pouvoir d'achat subie par les salariés, en lien avec la hausse du coût de la vie permanent depuis 2000, et le gel du point d'indice des fonctionnaires depuis plus de 10 ans.

La CGT demande que les catégories B et A en bénéficient également.

**La question du pouvoir d'achat est actuellement essentielle pour tous les agents :** augmentation du gaz, de l'électricité, de l'essence avec une inflation galopante...

Des agents dans nos services des 3 collectivités sont dans le rouge dès le 10 du mois et pour preuve, jamais le COS n'a autant été sollicité pour des aides financières pour faire face à des besoins essentiels des agents : soins pour eux ou leurs enfants, pannes de frigos, impossibilité de payer les factures de la vie quotidienne, le coût du chauffage.

Certains, en panne de voiture sont obligés de se mettre en arrêt de travail car ils ne peuvent plus aller au boulot...

Beaucoup d'agents se voient octroyer la prime d'activité versée par l'Etat pour compléter leur salaire au bout de 10 à 15 ans de travail dans la fonction publique. Nous sommes nombreux à ne plus vivre de notre salaire. **Une honte mes camarades !**

A ce moment même où nous sommes rassemblés, les élus métropolitains des 24 communes se réunissent pour délibérer sur le budget de nos deux collectivités pour 2022. Pour nos deux collectivités, le plan pluriannuel d'investissement est en évolution de 2,2 milliards à + de 3 milliards d'euros pour la durée du prochain mandat !

De l'argent, il y en a mes camarades, battons-nous pour que le budget du personnel prenne en compte cette augmentation légitime du Régime Indemnitaire de Grade !

Les agents, mais également les citoyens contribuables, ne peuvent pas comprendre que le budget pour les travaux du nouveau CHU de Nantes soit encore augmenté de 30% par rapport à 2019 alors que des milliers d'agents sont dans une situation de précarité absolue !

Sans parler du scandale financier de l'arbre aux hérons !

**Notre fonction publique est en danger** : elle n'est plus attractive pour les salariés. L'exemple le plus criant est la situation de l'hôpital public dont nous avons tellement besoin.

Mais les services territoriaux connaissent ainsi de nombreux départs y compris d'agents titulaires : démissions, départ vers le secteur du privé, mobilité, changement de fonction publique... et cela dans tous les corps de métiers avec une déperdition de compétences inacceptable. Déjà que les salaires toutes catégories confondues n'ont jamais été attractifs, l'augmentation du temps de travail, la perte de jours de congés font fuir la plupart des candidat·e·s potentiel·e·s.

### **Défendons notre statut et luttons pour une revalorisation de nos salaires !**

Mes camarades, chers collègues, la CGT n'est pas et ne sera jamais dans l'accompagnement de toutes les régressions sociales, comme peuvent le faire d'autres organisations syndicales.

La CGT restera le syndicat de défense des conquêtes sociales majeures que nous devons à nos parents, nos grands parents, comme la création de la Sécurité Sociale obligatoire et universelle instaurée par des membres du conseil national de la résistance en 1945.

La CGT sera le syndicat qui luttera pour des droits nouveaux tels que celui de la réduction du temps de travail à 32 H sans perte de salaire et du droit à une retraite et une pension dignes à 60 ans !

**La lutte paye chers camarades, chers collègues.  
Ne lâchons rien et pour cela vous pouvez compter sur la CGT !**

Nantes, le 10 décembre 2021